Le Plan d'Opération Interne (POI) et les fonctions d'une cellule de crise

Durée	2 jours (14 heures)
Horaires	9h - 17h
Tarif	950 € HT adhérent 1 150 € HT non adhérent * déjeuner inclus

Modalités d'évaluation des acquis	Questionnaire et mises en situation
Public	Personnel d'astreinte devant intégrer une cellule de crise de l'entreprise ou/et devant mettre en place une cellule de crise ou un plan d'urgence. Formation destinée aux personnes n'ayant pas la connaissance de l'articulation d'un plan d'urgence et des fonctions d'une cellule de crise
Pré-requis	Avoir la connaissance du cadre réglementaire ICPE de son entreprise en matière de gestion des situations d'urgence

Objectifs

« S'organiser pour gérer un évènement accidentel »

- Comprendre les grandes lignes de la réglementation des ICPE concernant le management des situations d'urgence
- et les obligations qui en découlent
- S'approprier la méthode et l'articulation d'un plan d'urgence
- Connaître les différentes fonctions et les outils nécessaires à l'organisation d'une cellule de réponse à l'urgence
- Comprendre l'articulation des scénarios de référence définis dans le plan d'urgence

4 à 10 PARTICIPANTS

Programme

Début de session ***(1 heure*)***

- Accueil des participants, présentation, tour de table, recueil des attentes

Le plan d'urgence : POI / Plan de Défense Incendie ***(2 heures*)***

- La réglementation et les obligations (POI/PPI)
- Les objectifs d'un plan d'urgence
- Les différents chapitres d'un plan d'urgence selon « le guide professionnel Gesip »

Les fonctions et les outils associés ***(6 heures*)***

- Les fonctions de référence (Industriel/secours publics/Administration)
- Les fonctions à adapter à votre organisation
- Les outils nécessaires à chaque fonction (SITAC, main courante, …)

Les scénarios de référence ***(2 heures*)***

- La conception d'un scénario
- Savoir utiliser un scénario lors d'un événement accidentel
- Mettre en lien le scénario, les moyens d'intervention prévisionnels et les moyens d'intervention mis en place lors de la survenue d'un événement accidentel

L'implantation d'une cellule de réponse à l'urgence ***(1 heure*)***

- La structure bâtimentaire
- Les salles et l'organisation spatiale
- L'intégration des sapeurs-pompiers dans votre organisation

Mise à jour et entraînement ***(1 heure*)***

- Les règles de mise à jour
- Le maintien des compétences des acteurs de la cellule de crise (objectifs à atteindre)

Fin de session ***(1 heure*)***

- Evaluation des acquis, évaluation de satisfaction, retour sur les attentes, plan d'action

Livrable